

Département de la Somme. — Arrondissement de Doullens.

**COMMUNE DE BEAUVAL**

**CONSTRUCTION  
D'ÉCOLE DE GARÇONS  
LOGEMENTS  
des Instituteurs  
ET MAIRIE**

**ADJUDICATION DES TRAVAUX**

Le **MERCREDI 5 AVRIL 1882**, à trois heures de relevée, il sera procédé en la salle de la Mairie, par M. le Maire de la commune de Beauval, assisté de deux Conseillers municipaux et en présence de M. le Receveur municipal et de M. Horgard, architecte, à l'adjudication au rabais et sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour la construction d'École de garçons, Logements des Instituteurs et Mairie.

Le montant de la dépense est évalué à **41,000 francs**.

Les soumissions devront être déposées de midi à trois heures au bureau de la Mairie.  
Pour prendre communication des plans, devis et cahier des charges, s'adresser soit au Secrétaire de la Mairie, soit au bureau de M. Horgard, architecte à Doullens.

*Fait à la Mairie de Beauval, le 15 Mars 1882.*

Le Maire, **CARPENTIER.**

Affiche pour la mise en adjudication des travaux de construction de l'école, 1882 (AD Somme ; 99 O 587).

IVR22\_20138015541NUCA

Auteur de l'illustration : Fournier Bertrand (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation